

Ahuillé préserve t-elle l'environnement?

Le GIC



Hubert Cribier est le président du GIC depuis 2009 (8 ans), avant d'être président il était vice-président. Actuellement retraité, il était agriculteur.

Le GIC (Groupement d'Intérêt Cynégétique) est une association loi 1901.

- Il regroupe plusieurs chasseurs de la commune afin de favoriser le développement et la gestion du gibier sur un territoire défini.
→ 2000 ha.
→ 45 adhérents

- Il a été créé en 1997 pour gérer la population de lièvres qui était alors très faible sur le territoire: 0,1 lièvre/km à la création contre 1,6 aujourd'hui.

Fermeture de la chasse aux lièvres pendant plusieurs années puis détermination de quotas en fonction des résultats des comptages. Ces mesures ont permis de faire augmenter la population de ce gibier



AUBRY Maurice
5ème adjoint
Responsable de la commission
"Travaux des bâtiments et réseaux".
Délégué suppléant du syndicat du bassin du vicoin



Sylvie Landelle
3ème adjointe
Responsable de la commission
Voirie et Environnement

La commune d'Ahuillé préserve l'environnement grâce à différentes actions :

- Mise en place d'espaces verts pour protéger la faune et la flore : projet de la zone humide du lavoir. Ces espaces sont gérés par la commission "Voirie et Environnement".
- Sensibilisation de la population à prendre soin des espaces vert et à préserver l'environnement qui l'entoure : réalisation de panneaux pédagogiques par les enfants de l'école primaire pour présenter la Zone humide.
- Interdiction des pesticides et phytosanitaires dans la commune et arrachage des mauvaises herbes à la main. *Cependant l'entretien du terrain de foot et celui du cimetière, ces produits restent autorisés.*
- Création d'une nouvelle station d'épuration utilisant une technique de phytoépuration en mars 2016. Compétence transmise à Laval Agglo début 2017 avec la loi NOTRE.
- Engagement de la cantine scolaire à préparer des plats avec des produits locaux.
- Projet de remplacer 98 lampes à mercure par des LED ce qui permettra de réduire l'impact environnemental et économique.

La zone humide du lavoir



MNE (Mayenne Nature Environnement) est une association qui en partenariat avec le syndicat du bassin du Vicoin agit pour répertorier les espèces présentes sur la zone humide du lavoir.



Bertrand Jarri
Chargé de Mission
Coordinateur scientifique



Le Syndicat de bassin du Vicoin remédie aux inondations récurrentes du secteur de l'impasse de la Tannerie. La municipalité d'Ahuillé, propriétaire de la parcelle de la Zone humide du lavoir d'une surface de 1 ha 83 a souhaité valoriser cet espace dédié à l'expansion des crues. Le syndicat du bassin du Vicoin a décidé d'aménager la friche de la zone humide du lavoir pour protéger l'environnement et pour réguler le débit de l'eau, prévenant les risques d'inondation.

Notre analyse :

Ahuillé préserve l'environnement car c'est une commune qui a beaucoup de projets qui vont dans ce sens .

Cependant, nous pensons que les espaces naturels protégés pourraient être plus nombreux car c'est un espace rural où l'on rencontre une grande diversité d'écosystèmes.

COUREUIL Amélie
DARCOURT Émilie
JANS Margaux
MOUETAUX Maréva
POIRIER Noéline
ROBIN Matthieu

